Rapport annuel 07

Bureau International de la Récupération et du Recyclage

Sommaire

La Parole est au Président 2

Rapport du Directeur Général 4

Divisions et Comités

Ferrailles 6
Métaux Non-Ferreux 8
Textiles 10
Papiers 12
Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux 14
Plastiques 16
Pneus 18

Comités Spéciaux

Conseil International de l'Environnement 20
Congrès 22
Communication 24
Affiliations 26

Orateurs à la tribune du BIR en 2007 28

Liste des fédérations membres du BIR 30

Calendrier des prochains congrès du BIR 32

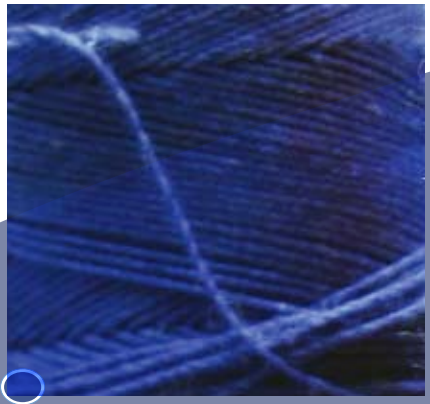

La parole est au Président

Voici bientôt un an écoulée que notre Assemblée Générale s'est tenue à Athènes et je voudrais tracer le portrait de notre formidable organisation et vous faire part de mes ambitions et des chantiers que nous allons mettre en œuvre afin d'améliorer notre visibilité tant pour nous-mêmes que pour ceux qui nous observent, dans un monde en total changement.

Nos activités connaissent aujourd'hui un développement sans précédent et l'attractivité de nos métiers n'a jamais été aussi forte tant pour les milieux industriels de consommateurs des matières premières que nous produisons, que pour le monde politique international, les O.N.G., mais aussi les grandes entreprises de traitement des déchets, qui de plus en plus, par « capillarité », se rapprochent de nos secteurs d'interventions et rachètent certaines de nos entreprises pour acquérir l'indispensable savoir faire professionnel de nos activités.

Les industriels consommateurs, le monde politique, les O.N.G., les acteurs classiques du déchet, ces quatre forces nous obligent à être encore plus performants et surtout nous contraignent à être toujours plus professionnels et beaucoup plus lisibles.

Si nous ne disons pas nous-mêmes qui nous sommes et ce que nous faisons nous prenons le risque que d'autres nous empruntent nos idées et nos réalisations pour se les approprier tout en se drapant du voile vertueux du recyclage !

Alors, nous devons, en conséquence de l'extraordinaire modernité de nos métiers et de leur parfaite adéquation aux besoins de la planète, faire nos meilleurs efforts pour communiquer sur nos actions, nos réalisations.

J'ai par ailleurs une totale confiance dans le modèle économique de nos entreprises.

En tant qu'organisation mondiale du recyclage, nous devons, sans plus tarder, nous attaquer à trois projets-phare :

- Tout d'abord, la création d'un observatoire statistique. Nous en concevrons le modèle, mais nous en confierons la réalisation à une société extérieure, indépendante, spécialisée en études statistiques. Nous conserverons, cela va de soi, le contrôle de la publication des données. Notre

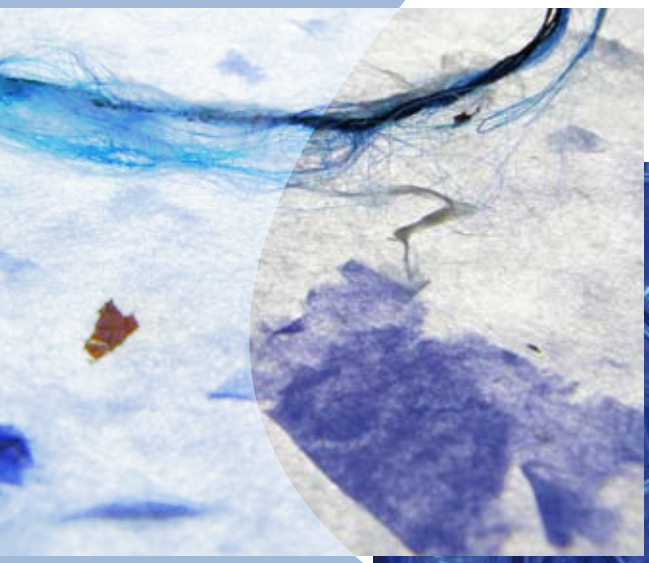

Dominique Maguin
Président du BIR

but est ici, de mesurer nos réalisations, d'afficher nos performances et de pouvoir les comparer année après année. C'est un travail considérable mais indispensable à la compréhension qu'auront alors les acteurs économiques et politiques de notre action. Cela nous donnera aussi, une fois par an, l'occasion d'organiser une conférence de presse pour présenter les résultats de notre secteur économique.

- Un deuxième chantier tout aussi important nous attend : la mesure de l'empreinte carbone de nos activités. Il s'agit là de mettre en évidence la grande particularité de nos activités. Nous le sentons tous, confusément, l'originalité de notre action est de créer de la matière première indispensable aux activités humaines, tout en générant des économies d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre. Ceci est exceptionnel et justifie que nous le mesurions précisément. Là encore nous devrons communiquer régulièrement les résultats observés.

- Enfin j'ai décidé de mettre en place un Conseil qui se penchera sur les règlementations commerciales qui ont un impact direct sur le négoce international de nos matières, et sur les questions d'arbitrage en cas de conflit commercial. Nous le savons tous, nos métiers sont résolument tournés vers le commerce international. La complexité grandissante des échanges internationaux, la profusion de législations internationales – c'est-à-dire partagées – mais aussi les législations spécifiques que les états instaurent régulièrement, débouchent aussi sur des situations d'entraves au libre commerce. Cela nous amène à estimer nécessaire de se doter d'un organe spécifique dont la mission sera de veiller et de nous informer afin que notre organisation soit pro-active. De ce fait cette commission devra s'intéresser aux travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce, mais aussi de l'OCDE ainsi qu'à la politique des grands pays consommateurs de nos matières premières. Cette Commission aura aussi la charge d'organiser l'arbitrage de litiges commerciaux ou techniques que nos membres, ou certains de nos clients et fournisseurs industriels souhaiteraient lui soumettre.

Voici donc notre feuille de route pour les mois qui viennent. Ces trois nouvelles missions me semblent fondamentales pour assurer notre avenir. Leur réalisation ne serait toutefois pas possible, aujourd'hui sans l'excellent travail réalisé par mes prédécesseurs et la bonne santé financière du BIR que vous pourrez vous-même constater en lisant le rapport du Directeur Général. C'est le résultat de choix pertinents associés à une parfaite gestion.

Je profite de ces colonnes pour remercier toutes nos collaboratrices et nos collaborateurs réunis autour de notre Directeur Général, Francis Veys, pour leur talent et leur dévouement. Dans l'attente de vous retrouver en Principauté de Monaco pour fêter tous ensemble les soixante ans de notre organisation, j'adresse à chacune et chacun de vous mes très cordiales salutations.

Rapport du Directeur Général

Francis Veys
Directeur Général du BIR

2007 a été une année exceptionnelle pour notre organisation mondiale et pour l'industrie du recyclage qu'elle est fière de représenter depuis la création du BIR, à Amsterdam, en mars 1948.

Tous les rapports des présidents de nos Divisions et Comités le confirment, l'année dernière fut un grand cru pour l'ensemble de la filière, qu'ils soient collecteurs, transformeurs, négociants, courtiers ou consommateurs de nos matières recyclées.

Même les récupérateurs/recycleurs de textiles ont enfin pu connaître une longue période de relative stabilité, après de nombreuses années de vaches maigres.

Cette année encore, les entreprises de récupération et de recyclage se sont employées à faire tout ce qui leur était possible pour répondre à cette gigantesque demande de matières premières qui a affolé l'ensemble du monde industriel, particulièrement dans les pays émergents qui, depuis plus de cinq ans, se sont engagés dans de nouveaux programmes d'investissement et de production.

Après les pays d'Europe orientale et la Chine, l'Inde et le Brésil, plusieurs pays du sud-est asiatique s'éveillent à leur tour, aiguisant ainsi tout naturellement l'appétit de leurs citoyens pour les biens de consommation.

La très grande faiblesse du dollar, la fermeté de l'Euro et de la livre Sterling, la crise du crédit aux Etats-Unis, l'envolée

des prix du baril de brut et l'explosion du fret n'ont donc pas empêché l'économie mondiale de poursuivre sa course folle. Folle ? Sans doute. Car aujourd'hui beaucoup de paramètres économiques autrefois indiscutables semblent être remis en question. Pour un mieux ? Peut-être. En attendant, le monde perd ses anciens repères et de nouvelles balises viennent jalonner les programmes et stratégies de nos industries. Seuls les vrais entrepreneurs qui auront appris à naviguer sur ce nouvel océan de l'économie mondiale sauront surfer, au gré des vents, sur les vagues immenses qui les attendent.

En ce qui concerne la belle santé de notre organisation, les chiffres sont là pour la démontrer. Plus de 650 entreprises à vocation internationale (une hausse de 10% en un an) et une quarantaine d'associations nationales du secteur du recyclage sont affiliées au BIR qui est aujourd'hui officiellement présent dans près de 70 pays.

De nouveaux pays continuent à frapper à la porte du monde du recyclage, car ils savent que le BIR peut leur offrir ce qu'ils recherchent : des marchés pour leurs « commodities », des informations économiques, des conseils pour la mise en place de nouvelles structures industrielles, l'accès aux dernières techniques, et des réponses au développement durable dans le respect des législations environnementales.

Quant à nos congrès semestriels – à Athènes au mois de mai puis à Varsovie en octobre – ils ont enregistré de nouveaux records d'assistance au point que nous devrons éliminer à l'avenir certaines destinations pour assurer les services et programmes que nos hommes d'affaires sont en droit d'attendre du BIR.

En 2009, nous nous réunirons à Dubaï – les yeux tournés vers le marché indien – tandis que nous nous rendons en Amérique du Nord en 2010 ou 2011.

Mais le fait que notre profession et notre organisation mondiale connaissent actuellement un développement sans précédent ne peut nous faire perdre de vue les changements structurels qui continuent à s'imposer à notre profession du fait de cette mondialisation galopante – à laquelle nous contribuons directement – et des législations environnementales dont les objectifs louables sont souvent contrariés par le manque d'expertise industrielle de ceux qui les ont imaginées.

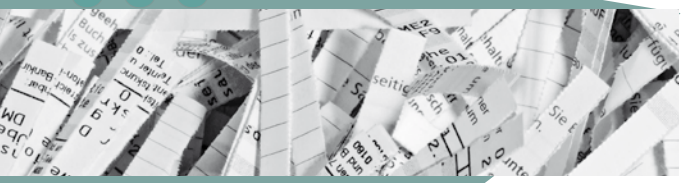

Concentrations et émergence de prestataires de services peu au fait de nos métiers transformeront encore notre espace industriel et les entreprises traditionnelles devront s'y adapter.

Quant aux législations internationales qui visent à réorganiser notre activité plus que centenaire, mais désormais « sans frontière », nous devrons avec le bon sens et le savoir-faire qui sont les nôtres les utiliser à notre profit, démontrer leurs éventuelles incompatibilités avec la réalité du marché et nous positionner en « champions » du développement durable.

Nos contacts réguliers et la confiance que nous portent tantôt de grandes organisations comme l'ONU (PNUE) et l'OCDE – ou encore les institutions communautaires de Bruxelles pour nos adhérents européens –, tantôt les autorités chinoises et indiennes, ont permis au BIR d'assurer jusqu'ici la pérennité de ceux qui opèrent sur le marché international du recyclage. Nous continuerons à opérer en ce sens en 2008 dans le cadre notamment du Conseil International de l'Environnement (IEC) du BIR.

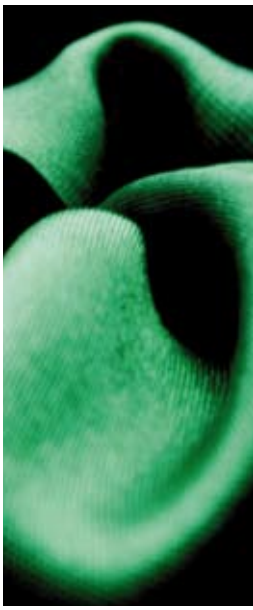

Secteur industriel incontournable pour la protection de notre environnement (fournissant plus de 50% des besoins mondiaux en matières premières et contribuant efficacement à la réduction des émissions de Co2), considéré comme d'utilité publique de par sa fonction écologique, véritable aubaine pour une main-d'œuvre qui ne trouve plus d'emplois dans des usines de plus en plus automatisées ou délocalisées pour des raisons de rentabilité, le recyclage a plus que jamais sa place dans le monde d'aujourd'hui.

Sous la houlette de Dominique Maguin, élu Président lors de notre Assemblée Générale d'Athènes et grâce à l'expertise de tous ceux qui participent à la direction de notre organisation, le BIR qui fêtera ses 60 ans à Monte-Carlo en juin 2008 continuera à y contribuer.

Christian Rubach

Président
de la Division Ferrailles

Division Ferrailles

Chaque année apporte son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles pour l'industrie mondiale des ferrailles. Dans l'ensemble, 2007 peut être considérée comme une bonne année, dominée par la permanence d'une forte demande pour nos produits; cependant, notre enthousiasme fut tempéré par les incertitudes et les lourdeurs administratives imposées au cours de l'année par la législation internationale qui s'efforce toujours à réglementer les échanges commerciaux de nos produits.

Commençons par les bonnes nouvelles. La production sidérurgique mondiale et la capacité mondiale des fours électriques (FEA) ont continué d'augmenter, assurant ainsi une bonne demande pour nos produits. De nouveaux projets de FEA furent annoncés sur pratiquement tous les continents, mais surtout en Russie, au Moyen-Orient et en Turquie. Comme cela fut souligné au cours de notre réunion de Varsovie en octobre dernier, la production mondiale des FEA a fait un bond énorme, passant de 230 millions de tonnes en 1994 à près de 400 millions de tonnes en 2006 créant automatiquement des besoins supplémentaires de l'ordre de 13 millions de tonnes de ferrailles et de substituts de ferrailles de plus, par an.

Par contre, 2007 apporta encore davantage la preuve que l'acier chinois produisait un effet "dumping" sur les marchés mondiaux - un sujet qu'Eurofer au nom des sidérurgistes européens, a abordé avec les hauts responsables du commerce de l'UE. Cette année fut aussi celle de la révision du Règlement de l'UE sur les transferts transfrontaliers de déchets et de l'introduction de l'Annexe VII. Créé dans le but d'accompagner les mouvements transfrontaliers de déchets non-dangereux, ce document oblige les opérateurs à révéler les coordonnées de leurs

fournisseurs, ce qui compromet sérieusement la confidentialité commerciale. Par ailleurs, tout au long de l'année, l'industrie des ferrailles dut subir la pression combinée de la faiblesse du dollar US, les taux de fret élevés et les exigences croissantes de la sidérurgie en termes de qualité.

Mais, il y eut aussi de bonnes nouvelles notamment sur le plan législatif. Ayant entendu les arguments solides formulés par le BIR, par l'US Institute of Scrap Recycling Industries et les aciéristes américains, les autorités indiennes décidèrent d'abandonner leur projet de mise en place d'un système de certification des fournisseurs étrangers de ferrailles non broyées. Ikbal Nathani, membre du Bureau de la Division ferrailles du BIR et d'autres doivent être fiers du succès qu'ils ont obtenu à cet égard.

Autre aspect positif, nos deux congrès de 2007 (l'A.G. d'Athènes et la table-ronde de Varsovie) furent couronnés de succès grâce notamment à la participation d'excellents conférenciers. En Grèce, Peter Albrecht, du directoire de PricewaterhouseCoopers nous parla de la consolidation galopante au sein de l'industrie sidérurgique, en soulignant qu'on pouvait s'attendre à d'importantes fusions et acquisitions dans le futur, étant donné que les 10 premiers producteurs d'acier mondiaux ne détenaient que 26% du marché. Il reste à savoir si cette tendance à la consolidation favorisera les opérateurs de ferrailles, ou si ce regroupement aura un effet négatif sur le secteur de la ferraille dès l'instant où les acheteurs risquent d'être plus exigeants en faisant pression sur les prix et la qualité.

A Athènes, toujours le Dr Heinz Hetmeier, du Ministère Fédéral allemand de l'Economie et de la Technologie, expliqua que les restrictions en matière d'exportations seraient susceptibles de créer des difficultés commerciales majeures dans les prochaines années.

Nous avons organisé notre congrès d'automne en Pologne à un moment où ce pays affiche une croissance sidérurgique plus rapide que n'importe quel autre pays membre de l'UE. Krzysztof Krogulec, de TOM, l'une des plus importantes sociétés de recyclage de ferrailles du pays, nous a confirmé que les FEA polonais ont produit plus de 4 millions de tonnes d'acier en 2006 et que la Pologne devrait exporter plus d'1 million de tonnes de ferrailles d'acier en 2007.

A Varsovie également, le Prof. Dr Dieter Ameling, Président de l'association sidérurgique allemande Wirtschaftsvereinigung Stahl, dressa quant à lui un tableau encourageant d'une sidérurgie dynamique avec des références environnementales en constante amélioration. Ses chiffres annoncèrent une demande encore plus forte de ferrailles d'acier à l'avenir, avec une production d'acier brut supérieure à 1,4 milliard de tonnes en 2008 contre 1,24 milliard de tonnes en 2006 et 1 milliard de tonnes en 2003. Il indiqua aussi qu'en dépit d'une diminution du pourcentage de ferrailles dans la production de l'acier, le volume des ferrailles utilisé par la sidérurgie avait continué à augmenter à un rythme effréné.

Le Comité des Broyeurs du BIR proposa également des programmes intéressants à ses délégués. A Athènes, par exemple, une commission composée de spécialistes internationaux expliqua que des systèmes utilisant des rayons gamma destinés à détecter la présence de cuivre, ainsi que des contrôles informatisés et d'autres nouvelles technologies encourageaient l'installation de nouvelles unités de broyage. Confirmant cette évolution, Rick Comtois, de Innov-X Systems BV (Pays-Bas), confirma aux délégués l'existence d'un trieur à capteurs permettant d'extraire 90% du cuivre présent dans les ferrailles broyées.

Ainsi, 2007 nous annonça de nouveaux progrès tant dans le domaine des broyeurs et que dans celui des fours électriques, des évolutions très encourageantes pour le recyclage actuel et futur des ferrailles d'acier au niveau mondial.

2008 afficha rapidement de très fortes hausses de prix, du type de celles que l'on enregistra pour la première fois en 2004 et que l'on n'avait pas revues depuis. L'industrie des ferrailles a donc commencé l'année en force. Toutefois, cette envolée ne s'est pas maintenue. D'une part, les aciéries enregistrent de fortes demandes, les stocks sont en grande partie insuffisants et des hausses de prix peuvent survenir à tout moment. En outre, les prix du minerai de fer devraient beaucoup augmenter en 2008. Ces deux aspects auront pour effet que le prix des ferrailles sera élevé en 2008. Par ailleurs, des études se sont penchées sur la situation de l'économie mondiale et sur les répercussions de la crise des sub-primes (crédits immobiliers à risques) aux Etats-Unis. Notre profession est partagée entre l'optimisme et les craintes engendrées par tous ces éléments. On doit donc s'attendre en 2008 à une plus grande volatilité des prix.

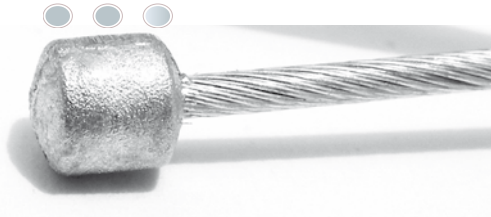

Division des Métaux Non-Ferreux

S'il y a une chose que nous avons apprise en 2007, c'est qu'il ne faut jamais sous-estimer la capacité de nos marchés à surprendre, et par extension, la capacité de l'industrie mondiale des métaux non ferreux de récupération à s'adapter à ces imprévus.

Pendant l'année 2006, alors que le cours du cuivre était élevé et entraînait les autres métaux dans son sillage, on demanda aux membres du Bureau de la Division des métaux non ferreux du BIR (demande sans doute « injuste » en raison de la nature volatile de notre activité) si les marchés allaient se stabiliser, se renforcer ou faiblir en 2007. Cette enquête auprès des principaux experts de notre secteur démontra qu'une majorité d'entre eux prévoyaient une récession significative, tandis qu'un seul suggéra que les marchés allaient conserver leur dynamisme.

En l'occurence, il apparut finalement que les prix du cuivre menacèrent d'atteindre des niveaux historiques aux environs de 8 000 $US la tonne, et que le prix du plomb fit plus que doubler. L'aluminium conserva sa réputation de fermeté relative, tandis que le zinc connut un recul. En raison du ralentissement de l'économie et des effets de la crise immobilière aux Etats-Unis, 2008 pourrait bien nous imposer davantage de défis que celle qui l'a immédiatement précédée.

On se souviendra surtout de 2007 en raison des prix records que nous aurons enregistrés pour nos produits. Parmi les autres enseignements de cette année, notons la consolidation de plus en plus forte au sein de l'industrie mondiale des non ferreux, l'impact d'un dollar US faible sur les échanges

Robert Stein

Président de la
Division des Métaux
Non-Ferreux

commerciaux internationaux, et toute une série d'autres problèmes concernant les exportations de nos matières, comme les hausses de prix et la pénurie de certaines matières premières.

S'il est vrai que les prix élevés des métaux ne manquent certes pas de créer des opportunités commerciales, ils apportent également leur lot de défis et de menaces potentielles (comme le remplacement, dans certaines applications, des métaux par les plastiques, l'augmentation des vols de métaux, et une hausse des primes d'assurance). Cependant, l'industrie des métaux de récupération n'a pas manqué de réagir et elle tira le meilleur parti de ces conditions relativement favorables enregistrées au cours de ces cinq dernières années.

En 2007, nous avons même pu constater que notre profession est parvenue à influencer certaines décisions gouvernementales. Ainsi, par exemple, le gouvernement indien proposa d'introduire un programme de certification des fournisseurs étrangers de ferrailles non broyées et de déchets de métaux non ferreux, mais suite aux interventions et déclarations fermes du BIR, de l'US Institute of Scrap Recycling Industries et des consommateurs américains, la Direction Générale du Commerce Extérieur indien décida finalement d'abandonner ce projet.

Mais il faut croire que chaque succès semble devoir être suivi de nouvelles législations toujours en réserve, aux effets dévastateurs. A l'occasion de nos tables-rondes d'automne à Varsovie, le Bureau de la Division des métaux non ferreux du BIR réunit quelques spécialistes pour débattre des conséquences du nouveau règlement de l'UE sur les transferts transfrontaliers de déchets. En exigeant que les transports de métaux non ferreux de récupération soient accompagnés d'un document révélant le nom des fournisseurs et clients, les législateurs de l'UE s'attaquent en effet au principe de la confidentialité commerciale et par conséquent, à nos propres sources d'approvisionnement. Ce débat de spécialistes démontra que nous étions victimes d'un effet « papillon », et qu'une réglementation imposée dans une région du monde pouvait sérieusement affecter les échanges commerciaux internationaux dans le monde entier.

Ces complications engendrées par cette réglementation démontrent clairement que nos produits, qui ont une grande valeur environnementale, sont toujours qualifiés de "déchets" et également règlementés comme tels, une bataille que notre profession (par l'intermédiaire du BIR et d'autres organisations professionnelles) mène depuis de nombreuses années et continuera à mener en 2008.

Nos congrès semestriels nous donnent bien sûr l'occasion d'avoir un aperçu intéressant des réalités du marché des autres pays. Ainsi, à Athènes, nous avons appris par Elias Sebos, d'Elval SA, qu'en Grèce, les consommateurs de certains métaux de récupération se battaient pour pouvoir satisfaire leurs besoins. En même temps, il réclamait une législation plus stricte visant à réduire le nombre d'entreprises grecques engagées dans la gestion des déchets, seules les structures les plus importantes étant susceptibles de survivre.

Tous ces sujets et quelques autres seront toujours d'actualité en 2008. Lorsque vous lirez ces lignes, par exemple, nous pourrons sans doute mesurer l'impact de la décision du gouvernement russe d'exempter de TVA à partir du 1er janvier 2008 toutes les opérations concernant les métaux non ferreux de récupération.

2007 fut aussi une année de mélancolie pour le Bureau de la Division des Métaux Non-Ferreux du BIR, car elle marqua la fin du mandat de mon grand ami Marc Natan qui fut Président de notre Division pendant six ans. S'exprimant avec élégance à la fois en français et en anglais, il réussit à empreindre cette fonction de sa personnalité. Il a élargi notre connaissance non seulement du monde des métaux non ferreux mais aussi, celui de l'art et de la littérature.

Il nous laisse notamment en héritage le « World Mirror » des Non-Ferreux du BIR qui, depuis sa première publication en 2002, nous a fourni chaque mois un aperçu détaillé de notre secteur d'activités. Comme il l'écrivit dans le numéro de décembre 2007, nous avons bénéficié pendant presque cinq ans de marchés haussiers. A quoi pouvons-nous donc nous attendre en 2008 ? Les analystes et les anciens de la profession auront leur avis sur la question, mais une chose est sûre, c'est que l'année apportera de nouvelles surprises et par conséquent de nouveaux défis à notre secteur.

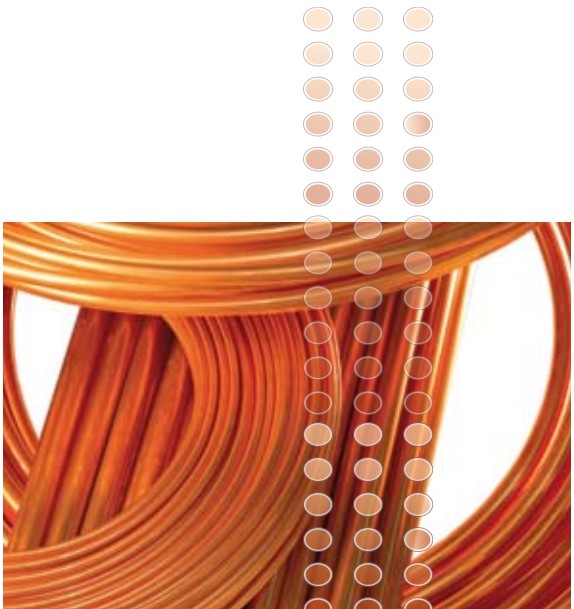

Olaf
Rintsch

Président
de la Division
Textiles

Division Textiles

Après les mouvements chaotiques enregistrés au cours des années précédentes, on se souviendra de 2007 comme d'une année de relative stabilité. Nous avons pu bénéficier d'une bonne demande de textiles de récupération dans de nombreuses régions du monde comme l'Afrique, l'Europe de l'est et l'Amérique du sud, au point qu'à la fin de l'année, nous n'avons rencontré aucune difficulté à écouler des textiles de moins bonne qualité et nous sommes encore en droit d'espérer des hausses de prix en 2008. Cependant, en 2007 nous avons connu une augmentation des prix des textiles destinés au tri et une nouvelle tendance à la délocalisation des capacités de tri des pays développés vers des pays où la main-d'oeuvre est meilleur marché, comme l'Inde et le Pakistan.

La faiblesse du dollar US par rapport à d'autres grandes devises comme l'Euro et le dollar canadien influença également la structure des échanges commerciaux. Parallèlement, le Règlement de l'UE sur les transferts de déchets se révéla être un sujet de préoccupation dont il nous fallut débattre. La nouvelle législation n'a sans doute pas créé de grosses perturbations au sein de notre profession au cours de l'année 2007, mais l'obligation d'indiquer le nom des fournisseurs sur le document d'accompagnement ("Annexe VII") reste une menace importante pour la confidentialité de nos échanges commerciaux.

Ce règlement ne peut que nous faire regretter une fois de plus que nos matières premières soient toujours inclues dans la législation sur les "déchets". Nos récents débats avec d'éminents spécialistes nous laissent espérer que dans un avenir pas trop lointain, l'UE finira pas reconnaître que nos marchandises passent de l'état de déchet à celui de produit après avoir subi une valorisation minimum. Ce serait là une décision logique si on veut bien reconnaître les siècles de compétence et d'expérience dont notre profession a bénéficié pour classer ces matières en différentes qualités pour lesquelles des clients, partout dans le monde, sont prêts à payer des prix reconnus par le marché international. Ce fut l'un des grands thèmes de nos deux réunions de 2007.

Un autre fut le projet français d'introduire, une écotaxe sur les vêtements neufs et chaussures neuves importés et mis sur le marché. Avant son entrée en vigueur en 2008, cette taxe soulève encore des questions au sein de notre profession car elle risque d'entraîner une distorsion de marché et de concurrence entre les entreprises françaises et les entreprises étrangères. En attendant, nous devons pour l'instant nous en tenir au vieil adage "Qui vivra verra".

Lors du congrès de Printemps à Athènes, la conférencière invitée Hildegard Hulsenbeck, de Lobbe-Tzilalis (Grèce), nous fit savoir que le recyclage prenait une place de plus en plus importante dans son pays. Et à Varsovie, Ewa Metelska-Swia, de la Polish Textiles Federation, expliqua que dans son pays, les importations de vêtements d'occasion avaient fortement diminué en raison d'une augmentation importante de la collecte nationale. Comme les autres consommateurs des nouveaux états membres de l'UE, les Polonais deviennent également de plus en plus exigeants et sélectifs en matière d'habillement, un grand pourcentage d'entre eux recherchant des vêtements de marque et de qualité.

A l'entame de l'année 2008, les problèmes auxquels notre profession doit faire face sont en grande partie les mêmes que ceux que nous avons du affronter au début de l'année dernière. Tandis que les conditions commerciales sont relativement favorables, nos marges subissent encore la pression des coûts élevés de nos matières premières, des frais généraux toujours croissants, d'une bureaucratie galopante et d'une grande incertitude en matière réglementaire. Dans ce contexte, il faut qu' en toute occasion nous rappelions aux législateurs que les PME sont le noyau dur de notre secteur et que ces sociétés ne peuvent survivre qu'en supportant des frais de fonctionnement minimum.

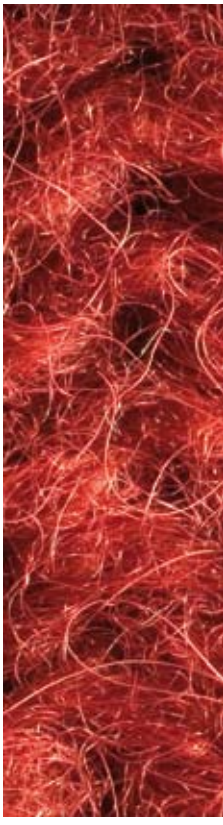

Il n'y pas si longtemps, alors que nos matières premières se vendaient pour l'essentiel à une clientèle plutôt locale, les frets maritimes et les surtaxes de mise en soute ne posaient problème qu'à un nombre relativement réduit d'opérateurs. Mais, avec l'explosion des échanges commerciaux internationaux au cours de ces dernières années, ces questions ont désormais un impact important sur nos transactions quotidiennes. C'est ainsi que les fortes hausses des frets instaurées en octobre dernier pour les transports maritimes entre l'Europe et les pays consommateurs d'Asie ont eu des conséquences soudaines et importantes sur le marché des fibres de récupération. 2007 s'acheva dès lors sur une note mitigée en laissant pressentir de nombreux défis à relever en 2008.

Nous avions constaté une embellie des prix de nos produits pendant la majeure partie de 2007, mais l'année se termina par un certain ralentissement de cette tendance. Ce fut aussi une année qui apporta son lot de challenges pour notre secteur, avec notamment les conséquences d'un dollar US toujours plus faible et l'entrée en vigueur du nouveau règlement de l'UE sur les transferts de déchets qui impose désormais l'adjonction d'un document d'accompagnement ("Annexe VII") lors d'un transport de « déchet vert » ce qui constitue une menace sérieuse pour la confidentialité commerciale.

Pourtant, les fondamentaux qui soutiennent notre secteur demeurent solides : la consommation mondiale de papier et carton croît à un rythme rapide, tandis que les fibres de récupération représentent une part de plus en plus importante des matières premières consommées par les papetiers. La demande mondiale pour nos fibres de récupération devrait donc encore connaître une prodigieuse ascension.

Les statistiques 2007 confirment que la Chine a importé plus de 20 millions de tonnes de fibre recyclée du monde entier afin de répondre aux besoins de ses nouvelles capacités de production. De même, mais sans doute pas à aussi grande échelle, la croissance dans d'autres pays asiatiques et en Amérique latine, ainsi que dans certaines régions d'Europe garantira à nos opérateurs des débouchés réguliers pour leurs matières premières.

Bien sûr, nous devons continuer à faire de notre mieux pour que nos produits répondent aux exigences de qualité que réclament nos clients partout dans le monde, même si ces exigences peuvent varier considérablement d'un consommateur à l'autre. Au fil des ans, nous avons perfectionné nos processus de production et investi dans de nouvelles technologies pour veiller à ce que nos produits répondent à des normes de qualité élevées. Dans ce contexte, il nous paraît parfaitement paradoxal que nos produits puissent encore être qualifiés de "déchets" par de nombreuses législations.

Nos congrès d'Athènes et de Varsovie nous ont informés des initiatives prises par notre secteur pour répondre aux exigences des consommateurs. Ainsi, par exemple, la révision des standards EN 643 qui mentionne les différentes catégories de papiers recyclés et qui vise à établir des niveaux de tolérance et à décrire plus précisément et en détails les qualités de papier recyclé, ainsi que le projet proposé par les producteurs de papier européens visant à faciliter l'identification des fibres de récupération. A cet égard, au deuxième semestre 2007, la Confederation of European Paper Industries (CEPI) et la FEAD ont publié un projet visant à instaurer un système d'identification des balles de fibres de

Division Papiers

Ranjit Baxi

Président de la Division Papiers

récupération livrées aux usines. ERPA (European Recovered Paper Association), une organisation-fille du BIR, s'en inquiéta vivement et s'y opposa parce que le système proposé se révéla extrêmement sensible d'un point de vue commercial et excessivement lourd pour les marchands.

En 2007, nos deux congrès nous ont permis d'accueillir d'excellents conférenciers. A Athènes, Nico Schröder, de ABX Logistics basé en Belgique, souligna l'influence grandissante des prix du fret sur notre secteur, mais aussi l'importance des exportations de fibres de récupération pour les compagnies de transport maritime. Il estima que si on tenait compte de tous les produits échangés dans le monde, le transport international par conteneur devrait être multiplié par deux au cours des 15 prochaines années, grâce notamment à une hausse supérieure à 10% des exportations de l'Asie vers l'Amérique du nord et vers l'Europe.

A Varsovie, Marek Skorwider, de Mondi Packaging Paper Swiecie SA, estima que la collecte sélective serait la meilleure solution pour que la Pologne atteigne d'ici 2015 son objectif de collecte de papier de récupération de 3 millions de tonnes par an. Ce congrès permit aussi de mieux comprendre l'intérêt des outils de couverture financière au sein du marché du papier recyclé. Om Bhatia, de Barclays Capital, indiqua que ces dispositifs étaient déjà relativement populaires en Amérique du nord et qu'ils étaient particulièrement utiles pour des marchés volatiles comme celui du papier recyclé.

Le congrès de Varsovie fut également extrêmement important pour notre division parce que ce fut la dernière réunion présidée par Dominique Maguin. Je suis ravi que son style, sa gestion dynamique et ses nombreux autres talents aient été reconnus par ses pairs qui l'ont élu à la présidence du BIR.

En juin 2008, nous célébrons le 60e anniversaire du BIR à Monte-Carlo d'abord, puis, plus tard dans l'année, à Düsseldorf. Ces deux rencontres nous donneront l'occasion de passer en revue les défis qui se posent à notre secteur au niveau législatif, commercial et technique et j'espère que d'ici notre congrès de Monte-Carlo, nous serons en mesure de nous réjouir de la hausse des prix de nos matières.

2008 devrait confirmer la croissance et l'expansion des économies mondiales. Bien qu'en début d'année nous avons tous entendu parler de la crise des sub-primes (crédits immobiliers à risques) et de la récession aux Etats-Unis, nous ne devons pas oublier que l'économie mondiale affichera sans doute une croissance de 2% à 3%, ce qui devrait engendrer une hausse de la demande de nos matières premières pour la fabrication du papier.

2008 sera également l'année des Jeux Olympiques de Pékin, et, avec les économies chinoise et indienne qui sont censées croître à un rythme dépassant largement celui de l'économie mondiale, une année de défis, et il faudra donc nous préparer à satisfaire la demande croissante de ces régions.

En conclusion, je me réjouis de pouvoir vous accueillir tous prochainement pour fêter le 60e anniversaire de notre organisation à Monte-Carlo, où j'aurai l'honneur de présider les travaux de notre Division. J'espère pouvoir répondre à vos attentes, et je sais qu'en travaillant ensemble, nous pourrons accomplir de grandes choses.

Comité des Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux

Michael G. Wright

Président
du Comité
des Aciers Inoxydables
&
Alliages Spéciaux

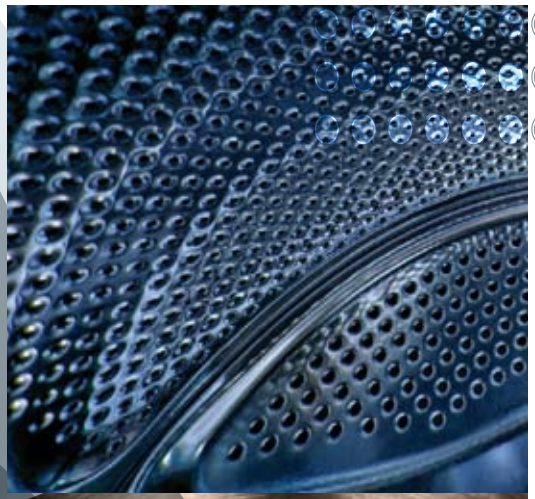

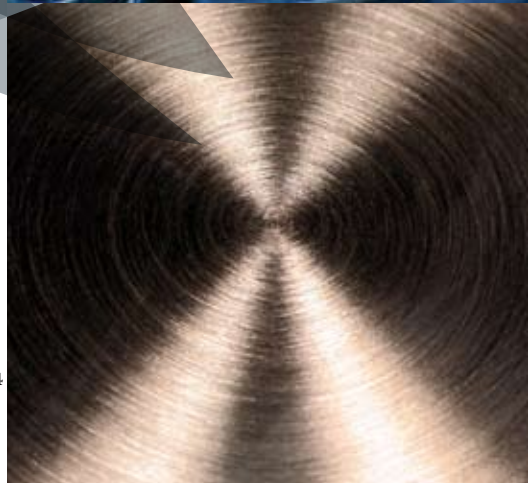

Cela nous semble une éternité depuis qu'à la Bourse des Métaux de Londres LME, le prix du nickel dépassa la barrière des 14 000 $US la tonne, et pourtant c'est le prix auquel ce métal démarra l'année 2006. Et le reste, dit-on, est bien documenté: en raison des soucis rencontrés en matière d'offre et de l'existence d'une forte demande de la part de l'industrie mondiale de l'acier inoxydable, le prix du nickel a fait de nouveaux bonds pour dépasser les 50 000 $US la tonne au premier semestre de l'année dernière.

Cependant, comme si l'expression "faire des montagnes russes" avait été inventée pour ce marché, une succession d'événements ramenèrent le prix bien en-dessous des 30 000 $US la tonne quelques mois plus tard. Le marché de l'acier inoxydable connut ensuite une tendance excédentaire au début de l'année dernière, notamment en Europe et en Amérique du nord où certaines usines décidèrent de réagir à une très forte chute de la demande en prolongeant leurs fermetures estivales. Et à cause de la hausse brutale du prix du nickel, on enregistra un manque d'intérêt pour les catégories austénitiques d'acier inoxydable au nickel-chrome que l'on chercha à remplacer par des alternatives manganèse et ferritique à faible teneur en nickel-chrome.

En effet, la production mondiale des catégories au nickel-chrome finit par enregistrer une baisse de pourcentage à deux chiffres, tandis que la part d'austénitiques dans la production mondiale d'acier inoxydable passa de 68% en 2006 à près de 60% l'an passé. Un autre facteur qui contribua à la forte baisse du prix du nickel fut le changement dans la politique de prêt de la Bourse des Métaux de Londres en juin 2007 laquelle poussa de nombreux spéculateurs à se retirer du marché. Un rapport préparé par le grand analyste de la profession Heinz Pariser fut l'une des pièces maîtresses de notre réunion d'Athènes. Mr Pariser souligna cette tendance à délaisser les aciers austénitiques et il annonça que la production des catégories manganèse d'acier inoxydable à faible teneur en nickel-chrome ferait un bond, pour passer de 3 millions de tonnes en 2005 à plus de 4,5 millions de tonnes en 2008.

Dans les derniers mois de l'année 2007, il parut évident que la production mondiale d'acier inoxydable ne dépasserait pas les 31 millions de tonnes et que la production annuelle serait en réalité beaucoup plus proche de celle de 2006 (28,4 millions de tonnes). La baisse de la production fut particulièrement prononcée au second et au troisième trimestres de l'année dernière, ce qui provoqua un recul de la demande de ferrailles. Cependant, ce cycle baissier devant se terminer fin 2007, les spécialistes du secteur ont prognostiqué une nette amélioration de la demande pour toutes les catégories d'acier inoxydable et pour les ferrailles d'alliages au cours du premier semestre 2008. Il faut souligner que la demande des catégories d'acier inoxydable contenant du molybdène resta relativement forte l'an passé, car un plus grand pourcentage de ces matières est utilisé dans les produits longs, dont la production ne souffre pas autant que celle des produits plats.

Quant aux alliages spéciaux, nous avons appris lors du congrès de printemps à Athènes que la demande était susceptible de se développer en raison des investissements militaires de par le monde, et à une vague de commandes de la part de l'aérospatiale commerciale.

L'année dernière on constata également que l'Asie avait tendance à réclamer une part toujours plus grande du gâteau de la production mondiale d'acier inoxydable. Cette région est désormais responsable de plus de la moitié de la production mondiale en augmentant sa propre production de plus de 20% au premier semestre 2007. Cette tendance eut d'inévitables implications sur les flux des ferrailles d'acier inoxydable au point que les exportations des Etats-Unis atteignirent pour la première fois 700 000 tonnes en 2007.

Comme nous l'avons appris en octobre dernier lors de notre réunion de Varsovie, l'augmentation des capacités ne se limitera probablement pas à l'Asie du sud-est. Plusieurs grandes entreprises envisagent l'implantation de nouvelles unités de production en Russie ce qui pourrait dynamiser la production nationale d'acier inoxydable de ce pays en la multipliant à peu près par sept pour approcher le million de tonnes par an.

Chaque fois que les prix d'envolent vers des nouveaux sommets et ce, quel que soit le secteur d'activité concerné, la question que posent toujours les spécialistes est : "Cela peut-il durer ?"

Dans le secteur de l'acier inoxydable, nous savions que la hausse des prix du nickel ne pouvait pas se maintenir et que nous étions par conséquent condamnés à connaitre à un certain moment une inversion du cycle. Cette étape étant désormais apparemment passée, peut-être pourrait-on nous pardonner d'envisager une année 2008 plus calme, mais je crois que dans cette activité qui est la nôtre, il se peut que nous devions nous attendre à de l'inattendu ...

2008 a démarré avec une bonne demande mondiale, comme nous avons pu le constater au premier trimestre. La hausse des prix du fer et du chrome a soutenu les prix des ferrailles d'acier inoxydable, mais notre principale préoccupation demeure le prix du nickel.

Avec des stocks à la Bourse des Métaux de Londres proches des 50 000 tonnes et une offre abondante de ferronickel, les prix de 28/30 000 $ pmt sont une fois encore essentiellement maintenus grâce aux investisseurs institutionnels. Il est impossible de dire avec certitude combien de temps cela durera, et il n'est pas impossible que les "montagnes russes" que nous avons connues en 2007 seront à nouveau présentes tout au long de l'année 2008.

Après cette année 2007, tout semble confirmer que l'écart va continuer à augmenter entre l'offre et la demande de plastiques secondaires. Dans de nombreux pays industrialisés, la production de déchets plastiques neufs diminue grâce à des procédés notamment technologiques plus efficaces qui font fortement baisser la génération de déchets mais aussi, en raison de la réduction de l'épaisseur des films sans nuire pour autant à leur performance, et parce que les producteurs ont tendance à réintroduire directement les déchets neufs dans leur processus de production. Parallèlement, la forte demande de déchets plastiques des pays émergeants, notamment en Asie, dont la Chine, Taïwan, le Vietnam, l'Inde et le Pakistan, ne cesse de s'affirmer.

Il en résulte que dans les pays déjà fortement industrialisés, les consommateurs de déchets plastiques sont obligés de payer plus pour cette précieuse matière première. Pendant la majeure partie de l'année 2007, le coût des exportations de déchets plastiques vers l'Asie est resté compétitif alors qu'en Europe le prix des transports par camion de ces matières jusqu'aux usines n'a guère augmenté. Toutefois, au dernier trimestre, les frets ont augmenté de plus de 300% pour les transports entre l'Europe et l'Asie, certaines activités devenant vite déficitaires et impossibles.

En 2000, la Chine importa environ 2 millions de tonnes de plastiques de récupération. En 2006, des estimations prudentes avançaient des chiffres de l'ordre de 6 millions de tonnes. Pourtant alors que ce débouché pour les exportations est accueilli avec joie par les négociants internationaux, les relations avec la Chine en matière d'exportations ne sont pas sans problèmes. Outre la hausse des frets, les autorités chinoises n'ont pas tardé à mettre en place des droits d'entrée plus élevés et à effectuer des contrôles de plus en plus stricts des qualités importées. L'interprétation différente de la législation et des normes appliquées d'une région à l'autre de la Chine apparaît également comme un facteur extrêmement dissuasif pour les exportateurs puisqu'un refus de marchandises peut s'avérer très onéreux.

L'évolution des réglementations dans les pays exportateurs a également préoccupé les opérateurs. Ainsi, par exemple, la révision du Règlement de l'UE sur les transferts de déchets exige désormais la fonction, lors des exportations vers d'autres pays tiers, d'un document ("Annexe VII") sur lequel doivent apparaître les coordonnées des fournisseurs, une exigence qui pourrait être désastreuse sur le plan de la confidentialité commerciale, particulièrement pour les petits négociants. Et alors que l'année 2007 prenait fin, on s'est mis à craindre que ce même règlement n'entrave sérieusement les exportations européennes de plastiques de récupération vers l'Inde, en raison de la réponse ambiguë de ce géant asiatique à un questionnaire adressé par la Commission européenne et visant à connaitre les contrôles que ce pays réclamait pour ses importations.

Dans une période chargée de telles incertitudes, l'importance de nos congrès semestriels est d'autant plus forte que ces rencontres nous donnent l'occasion d'échanger nos expériences et de discuter des défis

Comité des Plastiques

Surendra Borad

Président
du Comité
des Plastiques

auxquels nous sommes confrontés. Ces réunions nous permettent également d'avoir une vision nouvelle des marchés, qu'il s'agisse de ceux que nous connaissons bien ou de ceux qui ne nous sont pas très familiers. A Athènes, par exemple, nous avons accueilli Corrado Dentis, de Dentis SRL (Italie). Celui-ci nous déclara que son pays s'intéressait de plus en plus aux plastiques de post-consommation. Il estima que les technologies modernes de recyclage pouvaient régler n'importe quel problème de qualité, mais qu'actuellement le principal souci était la pénurie de matières premières.

A Varsovie, Maciej Krzyczkowski, de Eko Cykl Recovery Organization Inc., un organisme qui collabore avec plus de 100 entreprises de récupération et de recyclage d'emballages s'est dit confiant quant à la capacité de son pays à atteindre les objectifs fixés par l'UE dans le domaine de la récupération et du recyclage des plastiques. Il souligna cependant aussi que l'industrie polonaise du recyclage des plastiques était à l'aube de son développement, et qu'elle accusait un certain nombre de faiblesses dont notamment une pénurie d'unités de récupération et de recyclage, une absence de technologies de pointe dans les unités existantes, de faibles coûts de mise en décharge, un manque de conscience écologique et un tri peu sélectif lors des collectes de déchets de plastiques usagés.

Chaque année, nos congrès de printemps et d'automne nous apprennent qu'il n'y a pas un pays qui n'ait pas ses problèmes, et qu'aucun marché en plein essor ne rencontre pas un jour ou l'autre d'autres soucis. En 2007, nous sommes parvenus à dépasser quantité d'obstacles afin de pouvoir répondre à une demande régulière pour nos produits. Nos compétences seront encore requises en 2008 et dans les années à venir. Une communication, adoptée le 21 décembre 2007 par la Commission européenne, a lancé une « lead market initiative » (LMI) qui a identifié un premier groupe de marchés susceptibles de devenir des marchés porteurs : les services de santé en ligne, les textiles de protection, la construction durable, le recyclage, les produits bio et les énergies renouvelables. Elle a appellé à une action urgente et coordonnée par l'intermédiaire de plans d'action ambitieux pour ces marchés, afin d'en montrer rapidement les avantages tangibles pour l'économie et pour les consommateurs en Europe. Si elle peut être mise en oeuvre à temps avec les soutiens politiques adéquats, la LMI peut donner aux entreprises européennes de meilleures chances de pénétrer les marchés internationaux à croissance rapide avec un avantage concurrentiel aux grands producteurs, en contribuant ainsi à la croissance durable des emplois et des richesses. Elle peut donner aux citoyens européens l'opportunité de bénéficier plus vite d'innovations dans les secteurs des marchés émergents particulièrement porteurs au niveau économique et sociétal.

Le recyclage est identifié comme un marché porteur qui doit être soutenu et la Commission précise que seulement 39% de la totalité des déchets plastiques générés annuellement (soit environ 40 m de tonnes) sont recyclés ou convertis en énergie. Ce pourcentage de recyclage peut augmenter de manière importante si des crédits CO2 peuvent être attribués à ceux qui s'engagent dans le recyclage des plastiques. J'ai appris qu'une joint venture en Inde s'occupant du recyclage de ferrailles d'acier avait pu prétendre à des crédits CO2 en Inde. J'espère sincèrement que l'industrie du recyclage des plastiques pourra également en bénéficier.

Comité des Pneus

En ce qui concerne recyclage des pneumatiques, les congrès 2007 du BIR qui se sont tenus en Grèce et en Pologne ont été d'excellents choix. Parmi les pays de l'UE, ces deux pays se trouvent en effet au bas de l'échelle et ils doivent relever des défis auxquels de nombreux pays occidentaux ont déjà été confrontés au cours de ces dernières années.

Et bien évidemment, cela nous a permis en partie de faire bénéficier les pays membres situés plus à l'est de l'UE de l'expérience acquise à l'ouest du continent en matière de recyclage de pneus. Lors de notre congrès de printemps à Athènes, nous avons appris que la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie élaboraient des projets visant à dynamiser la collecte et les capacités de retraitement des pneumatiques, avec l'aide, dans certains cas, d'autres pays industrialisés. Au cours de ce même congrès, le conférencier invité Xenophon Michailides, de Stemico Hellas (Grèce), nous confirma que dans son pays le recyclage des pneus n'en était encore qu'à ses débuts, mais que ce secteur ne tarderait pas à se développer.

Les derniers chiffres publiés par l'European Tyre & Rubber Manufacturers' Association (ETRMA) montrent tout le chemin que nous avons parcouru en termes de recyclage. En 1994, les décharges de l'UE, déjà surchargées, absorbaient pratiquement les deux tiers des pneus mis au rebut et produits par les 15 états membres de l'époque. Si on compare ces chiffres avec les statistiques 2006 qui concernent désormais une UE élargie à 27 pays, presque 87% des pneus usagés produits cette année ont fait l'objet d'une forme quelconque de valorisation. Plus de 34% ont été destinés au recyclage-matière, les granulés de caoutchouc dérivés des pneus étant notamment utilisés dans la réalisation de terrains de sports artificiels. 31,6% des pneus usagés furent récupérés à des fins de valorisation énergétique, l'industrie cimentière consommant à elle seule, dit-on, plus de 20% des pneus usagés de l'UE comme combustible. Seulement 13,1% furent mis en décharge ou disparurent de la circulation.

Cela ne doit pas nous faire oublier que les pneus usagés ne constituent qu'une part très minime de l'ensemble des déchets. Ils ne représentent par exemple que 0,2 % du volume des déchets en Europe. Cependant, comme le différend entre le Brésil et l'UE concernant

l'exportation des pneus l'a mis en évidence, les problèmes associés aux pneumatiques en fin de vie sont capables de faire beaucoup de bruit au niveau international. C'est ainsi qu'au début de l'année, un article paru dans un journal hollandais annonça que les granulés provenant des pneus étaient cancérigènes, malgré les conclusions tout à fait contraires d'études extrêmement sérieuses.

Alors que nous abordons 2008, l'impact de la législation internationale sur notre profession continue de nous préoccuper. La stratégie thématique de l'UE sur la prévention et le recyclage des déchets parviendra-t-elle à mieux faire connaître et apprécier les activités de recyclage ? Progressera-t-on dans le débat mené depuis un bon moment sur les définitions des matières que nous commercialisons ? Sont-elles ou non des déchets ? Quelles seront les conséquences pour notre secteur suite au souhait de nos législateurs de réduire le niveau sonore de la circulation ? Et le secteur du recyclage des pneus parviendra-t-il à ne pas être soumis à la nouvelle législation REACH sur les produits chimiques ?

Le printemps 2008 promet d'être très intéressant, grâce notamment à la publication prochaine d'une étude sur la teneur et la composition des granulés de caoutchouc provenant du recyclage des pneus. Nous suivrons également les travaux du Parlement Européen concernant la révision de la directive cadre sur les déchets ainsi que les travaux de la convention du Bâle en ce qui concerne la valorisation des pneus usagés.

Je profiterai de nos prochains congrès de Monte-Carlo et de Düsseldorf pour vous tenir au courant de l'évolution de tous ces dossiers.

Barend
Ten Bruggencate

Président
du Comité des
Pneus

Conseil International de

Alvaro
Rodriguez Martinez

Président
du Conseil
International
de l Environnement

En ce qui concerne la législation internationale sur la protection de l'environnement et la gestion des déchets au nombre desquelles appartiennent encore nos matières premières, chaque année suscite apparemment un nouveau sujet de préoccupation pour l'industrie du recyclage.

Ces dernières années, par exemple, nous avons connu l'obligation d'enregistrement auprès de l'AQSIQ en Chine pour les fournisseurs étrangers de matières recyclables, ainsi que des propositions indiennes visant à interdire toutes les importations de ferrailles non broyées avant celles réclamant un système d'enregistrement semblable au système chinois. Puis en 2007, la révision du Règlement de l'UE sur les transferts transfrontaliers de déchets fut une telle préoccupation pour notre profession que la date du 12 juillet, prévue pour sa mise en application, restera pour toujours gravée dans la mémoire des opérateurs européens.

En tout cas, le Règlement 801/2007 de la Commission sur le contrôle des exportations de matières recyclables et de déchets valorisables par les pays de l'Union Européenne vers les pays n'appliquant pas la Décision de l'OCDE eut une durée de vie très courte. Avant même la fin de l'année 2007, un nouveau règlement (CE) N° 1418/2007) fut adopté pour couvrir les exportations des « déchets verts » parmi lesquels les ferrailles d'acier, les déchets de métaux non ferreux, les papiers recyclés, les plastiques et les textiles de récupération, de l'UE vers la plupart des pays n'appartenant pas à l'OCDE.

Ce changement de règlementation fut le bienvenu, mais comme c'est souvent le cas, il ne mit pas pour autant un terme aux préoccupations de l'industrie internationale du recyclage. Les contrôles imposés sur ces expéditions dépendent en effet de la réponse de chaque autorité gouvernementale à un questionnaire de la Commission de l'Union Européenne et, clairement, certaines réponses n'ont pas reflété fidèlement les besoins en matières premières de leurs industries nationales. Ainsi par exemple, l'Inde a longtemps réclamé l'importation sans restriction de certains déchets de câbles contenant des métaux, comme le cuivre ou l'aluminium, gainés d'un isolant en plastique non dangereux. Et pourtant, dans sa réponse officielle au questionnaire de la Commission, l'Inde exigea que certaines de ces matières soient soumises à un régime de notification et de consentement écrits préalables, autrement dit, aux mêmes contrôles que ceux réclamés pour les importations déchets dangereux !

D'autres pays interrogés ont fourni des réponses tout aussi déconcertantes à ce questionnaire, tandis que 120 pays environ ne répondirent pas du tout. Les exportations de l'UE vers ces pays seront par conséquent et par défaut soumis à notification et au consentement écrit préalable, une situation qui cause beaucoup de soucis à tous les opérateurs et exportateurs de recyclables non dangereux.

Ce nouveau Règlement de l'UE concernant les transferts de déchets nous apporta d'autres soucis en raison notamment de son Annexe VII. Devant être joint à tous les transferts transfrontaliers de déchets non dangereux, ce document exige en effet une pléthore d'informations qui, très souvent, ne permettent pas de garantir une quelconque conformité à la légalité, et qui portent aussi préjudice à la confidentialité commerciale des entreprises de recyclage concernées. Il est certain que nous n'avons pas fini d'entendre parler de cette Annexe VII et de ses conséquences sur les échanges internationaux des recyclables.

Bien sûr, s'il est vrai que la certification AQSIQ en Chine et les exigences l'Annexe VII dans l'UE peuvent déjà être source de beaucoup de soucis et nous prendre énormément de temps, ils engendrent également une kyrielle d'autres législations auxquelles le Conseil International de l'Environnement (CIE) se doit de prêter attention. Grâce à son réseau de contacts entre experts de la profession partout dans le monde, le CIE surveille toute législation susceptible d'avoir des répercussions sur l'industrie du recyclage. A cette fin, nous sommes en contact étroit avec les législateurs des Nations Unies, de

l'Environnement

l'OCDE, de l'UE et des pays membres du BIR, pour éviter que ces nouvelles réglementations destinées à la protection de l'environnement n'entravent pas ou ne détruisent pas dans la pratique le recyclage des matières non dangereuses.

Après avoir souligné les principales préoccupations auxquelles le CIE fut confronté, nous aurions tort de ne pas mentionner certains développements positifs comme la décision prise par la Direction Générale du Commerce Extérieur indien d'abandonner son projet de certifier comme l'AQSIQ en Chine, les fournisseurs de ferrailles étrangers. Cette décision, prise après d'intenses négociations avec le BIR et avec d'autres grands organismes de la profession, démontre combien il est important de maintenir une communication permanente avec les décideurs politiques et les législateurs et de garantir que de nouvelles réglementations n'imposent pas d'entraves excessives ou inutiles aux échanges internationaux de nos recyclables.

Les deux réunions du CIE en 2007 nous ont donné l'occasion de mettre en place ce type de contacts et de communications entre opérateurs et décideurs politiques. A Athènes, au printemps, nous avons eu la chance d'accueillir Evangelos Baltas, le Secrétaire Général du Ministère Grec de l'Environnement, comme conférencier. Celui-ci reconnut l'importance du recyclage pour prévenir la pollution et protéger nos ressources. Et à Varsovie, Magda Gosk, responsable des services de l'Inspection de la Protection de l'Environnement en Pologne, nous fit part de son point de vue sur une série de sujets, parmi lesquels les dispositions transitoires imposées par l'UE aux nouveaux états membres et l'initiative du projet IMPEL qui a pour but d'améliorer l'application du règlement de l'UE sur les transferts transfrontaliers de déchets. Elle nous fit également part de sa volonté de trouver des réponses aux problèmes de l'industrie suite à l'imposition de l'Annexe VII. Au cours de la même réunion, Kees Wielenga, de Ffact Management Consultants (Belgique), très impliqué dans les travaux d'IMPEL, et Kinga Zgierska, de la Chambre de Commerce polonaise de la récupération et du recyclage, apportèrent également des réponses intéressantes à ces questions.

En invitant des personnalités du monde politique et réglementaire à nos congrès semestriels, nous pouvons mieux faire comprendre l'industrie du recyclage, ses objectifs et ses préoccupations.

En 2008, le CIE continuera à jouer le rôle capital qui est le sien et veillera à ce que les décideurs prennent effectivement en compte l'opinion de l'industrie du recyclage lorsqu'ils projettent de nouvelles lois et lancent de nouvelles initiatives qui pourraient paradoxalement avoir des conséquences négatives sur ces activités que nous avons précisément développées depuis des décennies pour la défense de l'environnement.

Robert Voss

Président
du Comité des
Congrès

Comité des Congrès

L'année dernière, je commençais mon rapport par ces mots : "Oh là là ! 2006 fut une année extraordinaire pour les congrès du BIR." Cette année, je n'hésiterai pas à dire « Oh là là ! 2007 fut une année encore plus extraordinaire pour les congrès du BIR !."

Accueilli par le Maire de cette grande cité historique qu'est Athènes, notre Congrès de printemps dans la capitale grecque fut un énorme succès malgré une météo exceptionnellement maussade. Plus de 1 200 délégués se réunirent à l'Hôtel Hilton confirmant l'excellente santé de notre profession.

Les prestations de l'hôtel furent remarquables et les délégués vinrent nombreux aux réunions des divisions et à l'assemblée générale. Le beau temps nous accompagna lors de la merveilleuse réception organisée au Zappeion, où nous fûmes accueillis dans une ambiance rappelant la Grèce classique.

Un questionnaire d'évaluation de notre congrès fut distribué à tous les participants et les résultats de l'enquête furent des plus encourageants et intéressants. Ils nous permettront d'apporter des modifications et des améliorations constantes aux programmes de nos futurs évènements.

Notre congrès d'automne nous entraîna quant à lui à Varsovie, une fois encore dans un grand hôtel aux excellentes prestations où un nombre record de congressistes purent apprécier l'hospitalité polonaise ainsi que de nombreuses réunions et ateliers intéressants, notamment sur le nouveau règlement européen sur les transports des déchets et sur l'exigence de l'Annexe VII. Le succès de cet atelier confirma l'attrait de nos affiliés pour des sujets susceptibles d'intéresser toutes les divisions et nous en tiendrons compte dans la planification de nos futurs programmes de congrès.

En 2008, nous fêterons en grande pompe le 60e anniversaire du BIR à Monte-Carlo. Au moment où j'écris ces lignes, les invitations et formulaires d'inscription viennent d'être envoyés on peut s'attendre une nouvelle fois à un nombre record de participants. Nos réunions permettront de démontrer notre engagement par rapport au recyclage et à l'environnement et de fêter 60 merveilleuses années de succès. Notre organisation mondiale est bien sûr extrêmement honorée que Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II ait accepté de s'adresser officiellement à nos congressistes et nous avons également invité un conférencier international de renom à notre Assemblée Générale, ainsi qu'un grand nombre d'orateurs à nos nombreuses réunions et ateliers.

La célébration de notre 60e anniversaire sera un événement exceptionnel qu'il ne faudra pas manquer.

A l'automne 2008, nous nous retrouverons à Düsseldorf et nous nous concentrerons comme d'habitude sur le travail et sur les affaires. Ensuite nos projets sont en très bonne voie en ce qui concerne l'organisation de notre congrès du printemps 2009 à Dubaï, un congrès qui s'annonce particulièrement excitant. Ce sera la première fois que nous nous réunirons en effet au Moyen-Orient, et Dubaï est à coup sûr l'une des principales destinations commerciales et touristiques dans le monde. Sa situation géographique, entre l'Europe et l'Extrême-Orient, devrait parfaitement convenir à nos affiliés, et je peux vous assurer que vous passerez quelques jours formidables et très intéressants dans cet endroit magique.

A l'automne 2009, il est presque certain que nous nous retrouverons à l'Hôtel Okura à Amsterdam, tandis qu'un de nos prochains congrès nous mènera de l'autre côté de l'Atlantique afin de nous réunir une nouvelle fois au Canada ou aux Etats-Unis, où deux villes sont actuellement à l'étude par le Comité des Congrès.

Une fois de plus, je voudrais remercier tous les membres du Secrétariat du BIR pour leur active contribution à la planification, au déroulement et au suivi de ces congrès. Vu le nombre de participants de plus en plus élevé chaque année, la tâche devient également de plus en plus complexe et stressante, mais notre charmant personnel à Bruxelles semble toujours gérer avec le sourire et dans la bonne humeur cette croissance de travail.

Enfin, je voudrais vous assurer que le Comité des Congrès n'a pas uniquement pour but de trouver des endroits intéressants pour nos futurs congrès et de vous proposer des programmes adaptés à vos besoins, il est aussi là pour être à l'écoute des souhaits et des désirs des membres du BIR, pour les concrétiser, mais également pour faire en sorte que nos congrès continuent à recueillir autant de succès et à tenir une place importante dans l'agenda annuel de nos membres.

Comité de la Communication

Dans le monde d'aujourd'hui, nos attentes ne cessent de croître. Ce qu'on a réalisé hier devient vite routine. Les inventions d'hier seront dépassées demain. Un défi succède à un autre, mais … « faire toujours plus » est-il vraiment synonyme de meilleure qualité ?

Dans la communication, il est toujours essentiel d'aborder cette question d'une manière critique, surtout lorsqu'il s'agit de fournir un service à un groupe de personnes constamment exposé aux données, aux faits, aux chiffres et aux tendances du marché. Nos membres vont-ils lire tous les courriels que nous leur envoyons ? Les rapports relatifs au marché ne vont-ils pas être classés « verticalement » ? Le rapport annuel sera-t-il lu et considéré comme une réflexion réelle et intéressante sur le travail effectué par l'organisation au nom de ses membres?

En 2007, beaucoup fut accompli en termes de communication interne et externe, dans le but notamment de maintenir un service de grande qualité pour les membres, d'améliorer les relations du BIR avec les médias et d'informer le public sur l'importance du recyclage.

Au début de l'année, le premier défi fut (comme toujours) de finaliser le programme de notre prochain congrès de printemps, qui, en 2007, se déroula à Athènes au mois de mai. Nous avons essayé d'illustrer notre programme pour que les gens aient envie de s'y rendre. Nous avons également conçu un mini-site Internet donnant toutes les informations sur le programme de cet évènement. Avec le temps, ce site Internet s'est étoffé, bien sûr, de toutes sortes d'informations complémentaires et de mises à jour concernant les événements et les conférenciers invités à nos réunions.

En février/mars, nous nous sommes appliqués à la préparation du Rapport Annuel 2006. En plus des rapports d'activité des divisions et comités concernant nos « commodities », nous avons décidé de produire un DVD en utilisant la vidéo promotionnelle sur le BIR créée quelques mois plus tôt à l'occasion du congrès de Pékin 2006 et en l'adaptant pour en faire une présentation générale du BIR et de ses activités. Effectivement, cette vidéo fut largement utilisée pour promouvoir notre organisation internationale, et les commentaires sur sa qualité artistique furent toujours très élogieux.

Un autre sujet qui retint notre attention en Mars fut notre participation au Salon International de l'Acier "Made in Steel" de Brescia, en Italie, où les organisateurs nous offrirent un stand qui nous permit de mieux faire connaître aux visiteurs les activités du BIR. Nous avons préparé des affiches et une importante documentation fut distribuée aux participants.

En Avril, une délégation du BIR prit part au congrès de l'ISRI à la Nouvelle-Orléans. Pour la direction de l'ISRI, pour la presse professionnelle ainsi que pour les membres du BIR qui étaient présents, nous avons organisé un déjeuner-croisière sur le Mississippi pour honorer les excellentes relations que nous entretenons avec notre plus importante fédération-membre. Ce déjeuner fut une réussite totale, car il permit à tous nos invités de continuer à faire leurs affaires tout en passant un agréable moment.

De retour de l'ISRI, je fis une présentation lors de la première Journée Internationale du Recyclage des Matériaux de Construction, qui eut lieu dans le cadre du BAUMA, le plus important salon mondial de la construction (qui accueillit 500 000 visiteurs et 190 pays représentés) à Munich, la Bundesgütegemeinschaft Baustoffe-Recycling, fédération allemande membre du BIR, ayant co-organisé cet événement. Parmi les autres membres du groupe de travail, il y avait notamment le Prof. Dr. Klaus Töpfer, ancien Ministre allemand de l'Environnement et ancien Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et Mme Andrée Buchmann, membre du gouvernement alsacien L'objectif de cette première rencontre concernant le recyclage des matériaux de construction fut de souligner l'importance des volumes de déchets de construction et la volonté de ce secteur de coordonner le recyclage de ces matières tant au niveau européen qu'au niveau international.

En Mai, tout tourna autour d'Athènes. Douze conférenciers invités confirmèrent leur participation, le Maire d'Athènes nous fit l'honneur d'une allocution lors de l'Assemblée Générale tandis que 10 sponsors apportèrent leur soutien financier à notre organisation. Tout ceci, associé à une participation record de plus de 1 000 délégués venus de plus de 58 pays, fit de cet événement un succès énorme et confirma le rôle du BIR comme porte-parole et coordinateur de la plus internationale des manifestations sur le recyclage.

Après ce congrès, notre tâche consista à publier des communiqués de presse sur les séances plénières, à mettre l'ensemble des présentations du congrès à la disposition de nos membres via les pages « réservées aux membres » de notre site Internet, à préparer les comptes-rendus des séances de travail et à les communiquer à nos adhérents.

Le second semestre fut évidemment dominé par les préparatifs de nos tables-rondes d'Automne à Varsovie qui accueillirent la plus forte participation de l'histoire du BIR à un congrès d'automne. La capitale de la Pologne surprit la plupart de nos délégués par son caractère cosmopolite et l'hôtel retenu pour le congrès fournit des prestations de très haut niveau avec un service irrréprochable.

Le BIR participa également à Pollutec (le plus grand salon commercial européen consacré au recyclage et à la gestion des déchets) à l'invitation de la FEDEREC, notre fédération française, qui nous offrit un espace d'exposition sur son propre stand situé au centre du hall principal.

J'aimerais également souligner certains aspects de l'activité communication qui ne répondent pas un moment précis de notre calendrier puisque nous nous y consacrons toute l'année. C'est ainsi que des « World Mirrors » sont régulièrement publiés pour les métaux non ferreux, l'acier inoxydable et les alliages spéciaux, pour le papier et les textiles et je voudrais à cet égard remercier, au nom du Secrétariat du BIR et de tous nos membres, tous ceux qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à préparer ces rapports qui nous permettent de fournir en temps et en heure un service d'information de qualité qui est très apprécié par nos affiliés. Des mises à jour régulières concernant l'évolution des législations, les événements, les congrès, les tendances du marché, etc... furent mises à la disposition de nos membres grâce à notre principal outil de communication, le site Internet. Les pages réservées aux membres ("Members Only") contiennent notamment une foule d'informations toujours plus nombreuses sur la législation internationale que le secrétariat du BIR rassemble et résument à l'intention de ses adhérents.

Dans l'ensemble, nous avons donc vécu une année bien remplie et nous espérons avoir satisfait sinon dépassé les attentes de nos membres. 2008 nous promet de présenter encore davantage de challenges avec notamment la célébration du 60e anniversaire du BIR qui aura pour cadre Monte-Carlo sur la merveilleuse Côte d'Azur. Nous sommes impatients d'y organiser un événement exceptionnel dont chacun gardera un souvenir impérissable.

Elisabeth Christ

Directrice de la Communication du BIR pour Andy Wahl, Président du Comité de la Communication

Comité des Affiliations

En 2007, le BIR dépassa une nouvelle fois ses propres attentes en renforçant encore un peu plus son rôle, pourtant déjà bien reconnu, de porte-parole mondial du recyclage international en accueillant 108 nouveaux membres pour atteindre à la fin de l'année un total de 700 adhérents, en provenance de 70 pays, soit un nouveau progrès par rapport au chiffre déjà remarquable de l'année dernière qui était de 65 pays.

Etre membre du BIR donne accès à de nombreux services et opportunités. Cela permet notamment d'entrer en contact avec les grands acteurs de l' industrie mondiale du recyclage lors de nos congrès semestriels, de bénéficier d'une plate-forme et d'un imprimatur très utiles pour développer ses activités internationales et leurs contacts, sa quête de nouvelles technologies, et profiter aussi du soutien et de la réputation de notre organisation, dont la vocation est de définir, d'informer, de défendre et de protéger les aspirations et les besoins des professionnels du recyclage dans le monde entier, grâce au dialogue et à l'interaction avec les gouvernements, avec les organismes supranationaux et avec les ONG.

Nos affiliés apprécient que parallèlement à ces avantages et privilèges que nous leur apportons, nous les responsabilisions, en leur imposant notamment le respect de principes éthiques très élevés tant au niveau commercial et qu'au niveau du respect de l'environnement. Même si le BIR ne peut jamais se poser comme garant de la qualité et du comportement de ses membres, le Comité des Affiliations et le Secrétariat du BIR à Bruxelles font toujours preuve de prudence et de diligence quand ils étudient les nouvelles demandes d'adhésion, afin de maintenir en permanence la qualité que l'on attend d'eux, car partager ces grands principes éthiques est l'essence même et la raison d'être d'une adhésion au BIR.

Michael Lion

Président du Comité des Affiliations

En plus du recrutement des nouveaux membres, le Comité des Affiliations est constamment engagé dans le développement de nouveaux programmes et services et dans l'amélioration des programmes existants, en apportant des idées neuves et en révisant les besoins et les exigences de nos adhérents. Un certain nombre de ces programmes sont développés en collaboration avec d'autres comités du BIR, ce qui nous permet d'améliorer nos services d'information électroniques et notre annuaire des membres, la « trousse à outils » (toolkit) des adhérents, et le choix des grandes villes où vont se dérouler les congrès afin de tenir compte de la diversité de nos membres qui viennent plus nombreux de continents différents, du potentiel de recrutement de nouveaux membres et des grands flux commerciaux du moment.

Actuellement, un des sujets examinés par le Comité des Affiliations est le développement d'un système d'adhésion multinationale afin d'offrir des services encore plus pratiques et accessibles aux grands groupes, un système d'adhésion qui se justifie de plus en plus en raison des nombreuses fusions internationales dans notre industrie. Cela permettrait de garantir un engagement également permanent de tous les représentants de ces multinationales au sein de notre organisation. L'autre sujet est le développement d'une affiliation de type « partenariat », destiné à encourager les contacts interactifs et la communication avec les fournisseurs d'équipements et avec les prestataires de services auxiliaires à nos membres, qui à leur tour pourraient bénéficier des programmes de parrainage du BIR pour développer leur image et de leurs compétences tout en apportant de nouveaux revenus à notre organisation.

Je voudrais conclure en soulignant la qualité de travail et les programme proposé par les membres du Comité des Affiliations au cours de l'année qui vient de s'écouler, en précisant que nous sommes redevables à ces responsables pour le temps qu'ils y consacrent de manière bénévole et dévouée, mais en rappelant que ce travail et ces réalisations sont finalement le résultat des efforts de notre Secrétariat de Bruxelles.

Raïssa Wolteche, chargée des affiliations au BIR, continue à nous faire partager ses compétences et son professionnalisme, je voudrais lui dire que nous la remercions d'être le fer de lance du service des affiliations au BIR. Je voudrais également ajouter à quel point nous apprécions l'implication et le dévouement constant de tout notre Secrétariat, de notre Directeur Général, ainsi que d'Elisabeth Christ, notre Directrice de la Communication, lesquels ont, tous ensemble, contribué à augmenter le nombre de nos affiliés et à mettre en place les services et privilèges dont bénéficient tous nos adhérents.

Orateurs à la tribune du BIR en 2007

Athènes, 21-23 mai 2007

DIVISION FERRAILLES
- **Peter Albrecht**
  German & Eurofirms Industry Leader
  for Industrial Products, PricewaterhouseCoopers (Allemagne)
- **Heinz Hetmeier**
  Director Trade Policy Division, Ministère Fédéral
  de l'Economie et de la Technologie (Allemagne)

COMITÉ MEDIA-INDUCTION-FLOTTATION DES MÉTAUX
- **Jacob Rognhaug**
  TiTech (Allemagne)

ATELIER 'SOFTWARE FOR THE COMMODITIES INDUSTRIES'
- **Hans Ansems**
  Directeur Général,
  SOCO Software Solutions (Suisse)

COMITÉ DES PLASTIQUES
- **Corrado Dentis**
  Dentis SRL (Italie)

DIVISION MÉTAUX NON-FERREUX
- **Elias Sebos**
  Directeur des Ventes, ELVAL S.A. (Grèce)

ATELIER 'PORTS AND HARBOURS: IMPORTANCE FOR THE RECYCLING INDUSTRY'
- **Victor Schoenmakers**
  Port de Rotterdam (Pays-Bas)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- **Nikitas Kaklamanis**
  Maire d'Athènes

CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
- **Evangelos Baltas**
  Secrétaire d'Etat de l'Environnement, Ministère
  de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire
  et des Travaux publics (Grèce)

DIVISION TEXTILES
- **Hildegard Hülsenbeck**
  Lobbe Tzilalis (Grèce)

DIVISION PAPIERS
- **Nico Schröder**
  ABX Logistics Air & Sea Worldwide (Belgique)

Varsovie, 22-23 octobre 2007

DIVISION PAPIERS
- **Marek Skorwider**
  Directeur Achat Matières Premières,
  Mondi Packaging Paper Swiecie S.A. (Pologne)
- **Om Bhatia**
  Directeur international - Industries du Bois,
  Barclays Capital Inc. (Etats-Unis)

COMITÉ DES PLASTIQUES
- **Maciej Krzyczkowski**
  Reponsable du Département Recyclage,
  Eko Cykl Recovery Organization Inc. (Pologne)

DIVISION MÉTAUX NON-FERREUX
Table-Ronde avec la participation de:
- **Hilary Stone**
  consultante juridique (Grande Bretagne)
- **Joachim Wuttke**
  Directeur de Département,
  Agence Fédérale pour l'Environnement (Allemagne)

DIVISION FERRAILLES
- **Prof. Dr Dieter Ameling**
  Président de la fédération allemande de la sidérurgie
  'Wirtschaftsvereinigung Stahl' (Allemagne)
- **Krzysztof Krogulec**
  TOM Sp.z o.o. (Pologne)

COMITÉ DES BROYEURS
- **Rick Comtois**
  Innov-X Systems B.V. (Pays-Bas)

CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
- **Kees Wielenga**
  Consultant, Ffact (Belgique)

COMITÉ DES PNEUS
- **Wanda Parasiewicz**
  Directeur, Ekoguma (Pologne)

DIVISION TEXTILES
- **Ewa Metelska-Swiat**
  KRAJOWA IZBA GOSPODARCZA (Pologne)

Liste des fédérations membres du BIR

AFRIQUE DU SUD
- Recycling Association of South Africa (RASA)

ALLEMAGNE
- Bundesvereinigung deutscher Stahlrecycling - und Entsorgungsunternehmen e.V. (BDSV)
- Bundesgütegemeinschaft Recycling-Baustoffe e.V.
- Bundesverband Sekundärrohstoffe und Entsorgung e.V. (BVSE)
- Deutscher Abbruchverband e.V.
- Fachverband Textil-Recycling e.V.
- Verband Deutscher MetallHändler e.V. (VDM)

A.R.Y. DE MACÉDOINE
- Zaednica Makedonska Sekundarna Surovina (ZMSS)

AUTRICHE
- Austria Recycling

BELGIQUE
- COBEREC

BULGARIE
- Bulgarian Association of Recycling (BAR)

CANADA
- Canadian Association of Recycling Industries (CARI)

CHINE
- China Nonferrous Metals Industry Association – Recycling Metal Branch (CMRA)
- The China National Resources Recycling Association (CRRA)

CUBA
- Unión de Empresas de Recuperación de Materias Primas (UERMP)

ESPAGNE
- Federación Española de la Recuperación
- Gremi de Recuperacio de Catalunya
- REPACAR

ÉTATS-UNIS
- Institute of Scrap Recycling Industries, Inc. (ISRI)

FRANCE
- FEDEREC

GRANDE-BRETAGNE
- British Metals Recycling Association (BMRA)
- Confederation of Paper Industries – Recovered Paper Sector (CPI)
- Independent Waste Paper Processors Association (IWPPA)
- Textile Recycling Association & Recyclatex (TRA)

HONGRIE
- National Association of Recyclers (HOE)

IRLANDE
- Metal Recycling Association of Ireland

ITALIE
- A.I.R.A. Associazione Industriale Riciclatori Auto
- ASSORECUPERI
- FISE-UNIRE (Associazione Nazionale Imprese Recupero)

JAPON
- Paper Recycling Promotion Centre

PAYS-BAS
- Dutch Waste Management Association
- Federatie Nederlandse Oudpapier Industrie (FNOI)
- Metaal Recycling Federatie (MRF)
- VACO
- Vereniging Herwinning Textiel (VHT)

POLOGNE
- Scrap Economy Chamber of Industry and Commerce
- Polskie Stowarzyszenie Recyklingu Metali

PORTUGAL
- ANAREPRE - Associação nacional dos recuperadores de produtos recicláveis

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- Svaz Prumyslu Druhotnych Surovin (SPDS-APOREKO)

ROUMANIE
- Organizatia Patronale Si Profesionala (REMAT)

SUÈDE
- Nordic Recycling Federation (NRF)
  c/o M.V. Metallvärden AB

Calendriers des prochains congrès du BIR

2008

(01) 02-04 JUIN
Monte Carlo, Monaco
Hôtel Fairmont Monte Carlo

(29) 30-31 OCTOBRE
Düsseldorf, Allemagne
Hôtel Hilton

2009

(24) 25-27 MAI
Dubai, Emirats Arabes Unis
Hôtel Grand Hyatt

(25) 26-27 OCTOBRE
Amsterdam, The Netherlands
Hôtel Okura

Pays dans lesquels le BIR est représenté

Associations nationales et/ou compagnies commerciales :

Afrique du Sud – Allemagne – Arabie Saoudite – Australie – Autriche – Bahreïn – Belgique – Bulgarie – Brésil – Canada Chine – Chypre – Corée du Sud – Cuba – Danemark – Egypte – Emirats Arabes Unis – Espagne – Estonie – Etats-Unis – Ancienne République Yougoslave de Macédoine – Finlande – France – Grande-Bretagne – Grèce – Haïti – Honduras – Hongrie – Ile de la Réunion – Inde – Iran – Irlande – Israël – Italie – Japon – Jordan – Kazakhstan – Koweït – Lettonie – Liban – Luxembourg – Malaisie – Maroc – Mexique – Monaco – Norvège – Nouvelle-Zélande – Pakistan – Panama – Pays-Bas – Pologne – Portugal – République tchèque Roumanie – Russie – Serbie – Singapour – Slovénie – Suède – Suisse – Taiwan – Thaïlande – Tunisie – Turquie – Ukraine – Venezuela

BIR

Bureau International de la Récupération et du Recyclage (aisbl)
Avenue Franklin Roosevelt 24, 1050 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 2 627 57 70 - Fax +32 2 627 57 73
e-mail: bir@bir.org - http://www.bir.org